

Co-Psy et DCIO: Info rapide N°22 JUIN 2013

Vigilance et action sont toujours à l'ordre du jour!



Le SNES –FSU a été reçu par différents interlocuteurs du MEN la semaine dernière . Si la mobilisation de la profession a bien permis de stopper les projets de transfert de CIO et de mise à disposition des personnels, on peut constater, par le biais des expérimentations mais plus largement dans le cadre des réunions de CCREFP dans les régions, que la tentation de revenir sur l'arbitrage interministériel est forte. La perspective du débat parlementaire sur la décentralisation, en automne, ravive des idées de revanche chez certains groupes de pression qui voudraient bien voir remettre en cause l'équilibre obtenu.

Parallèlement, des discussions internes se sont ouvertes au MEN, ou vont l'être prochainement, sur un certain nombre de sujets : la formation des copsy, les missions des psychologues du premier degré, les expérimentations pour la mise en place du SPO, le nouveau parcours d'information et d'orientation. Nos contacts avec la DGESCO et le cabinet montrent que, même si la volonté d'affirmer la place de la profession dans l'EN est bien réelle, la question des missions des copsy demeure un point d'interrogation pour le MEN et de grande vigilance pour nous.

D'autant que les annonces de fermetures de CIO pour le premier trimestre de l'année prochaine se multiplient. Dans la suite de ce qui s'est passé à Lille ou à Rennes, à Lyon, où nos collègues seront en grève le 20 Juin, à Grenoble, à Reims, à Versailles, des fusions sont décidées dans des conditions qui fragilisent encore un peu plus les personnels et tendent à rendre le réseau invisible. Dans d'autres académies, plusieurs CIO sont en cessation de paiement. Quand on examine précisément les sommes engagées, on a du mal à croire que les raisons ne sont que budgétaires !

Après une année pleine de tension pour nos services, il faut pourtant encore se battre pour empêcher les fermetures et exiger que nos missions soient respectées et nos conditions d'exercice améliorées. Les concours viennent de se terminer et le SNES est intervenu pour que tous les postes soient effectivement pourvus et que soient établies des listes complémentaires. Mais aucune amélioration significative n'aura lieu sans affirmation de notre place de conseiller d'orientation-psychologue dans l'Ecole, sans recrutement conséquent et sans préservation de tout le réseau des CIO.

17 Juin 2013

Sommaire :

- *Stopper la fermeture des CIO*
- *Les expérimentations*
- *Missions des psychologues: entre les lignes!*
- *Action*



Fermetures de CIO, il faut que cela cesse !

Dans plusieurs académies, les rectorats ont entrepris d'appliquer la MAP (nouveau sigle pour les réductions de moyens) aux CIO. A Lyon, lors d'une audience du SNES avec le rectorat, a été annoncé un projet de restructuration de la carte des CIO afin d'arriver à un CIO par bassin, d'abord sur l'agglomération lyonnaise puis sur l'Académie. D'ici décembre 2013, 4 CIO (Rilleux, Lyon Centre, Lyon Rive gauche, Vénissieux) devraient être fermés et relogés dans les CIO d'Etat au mépris des conditions de travail des personnels et d'accueil du public.

Déjà l'an dernier, le CIO de Lyon centre a été relogé dans les locaux de l'Ex IUFM, où il s'est trouvé royalement doté d'un bureau pour les 10 collègues et d'un couloir pour la documentation !



Du coup, c'est l'éclatement assuré des collectifs de travail, la mise à l'écart des DCIO qui se verraient confiés des « missions » dont certaines s'apparenteront davantage à des « placardisations » déguisées ! **Nos collègues, réunis le 11 Juin, ont donc décidé d'alerter l'opinion afin et de marquer un coup d'arrêt à ce démantèlement, en appelant à la grève le 20 Juin, jour des commissions d'appel 3^{ème}.**

Dans l'académie de Grenoble, après la fermeture de Thonon, qui a conduit à rattacher les collègues au CIO d'Annemasse, distant de 34 kms, et à les reloger dans les établissements, ce sont les CIO de Chambéry, d'Annecy et de peut être de Valence qui sont menacés.. Le S3 a obtenu un Groupe de travail pour que les propositions rectorales soient présentées et discutées en toute transparence. Les collègues de Chambéry ont appelé à un rassemblement devant la DSDEN le jour où ils y sont convoqués

Dans l'académie de Versailles, le Rectorat poursuit sa stratégie de démantèlement du service. La fermeture du CIO de la Celle Saint Cloud s'est traduite par le regroupement des collègues sur le CIO de Saint Germain. Tandis que les CIO de Taverny (Cio d'Etat) et de Montmorency (CIO départemental) devraient être transférés sur le CIO d'Ermont à la rentrée prochaine. Nos collègues ont engagé une campagne d'information des parents et des élus.

Lors de l'audience intersyndicale avec le directeur adjoint du cabinet du Ministre, l'intersyndicale a demandé que des consignes soient données aux recteurs pour que les fermetures cessent et que des solutions acceptables de relogement, préservant l'existence du CIO et son autonomie, soient recherchées en concertation avec les équipes, ce qui est loin d'être le cas actuellement !

Le directeur adjoint de cabinet a affirmé que le MEN voulait garder son réseau de CIO mais qu'il n'était pas aujourd'hui en capacité de reprendre tous les CIO départementaux. Selon lui, une mise à plat de la cartographie du réseau est nécessaire pour assurer une couverture équitable partout. Pour l'intersyndicale ceci ne peut passer par une division par deux du nombre de CIO. Il faut également mettre à plat les dépenses des CIO tant départementaux que d'Etat.

Le SNES réalise une enquête sur ce dossier afin de rendre visibles les inégalités territoriales et les coûts réels. Une annonce claire du Men de sa volonté de conserver un réseau de CIO, situerait aussi la réflexion des Conseils généraux dans un autre cadre et conduirait à plus de mesure dans les décisions. Le Directeur en a convenu. (voir compte rendu complet de cette audience

<http://www.snes.edu/Audience-intersyndicale-avec.html>

Les expérimentations sur la mise en place du SPO

Sur les 6 Régions qui ont demandé à expérimenter seules deux (Bretagne et Limousin) ont fait connaître leurs intentions au CCREFP. Dans ces deux cas, on remarque que la responsabilité de l'Etat sur le public scolaire n'est pas véritablement admise et que la région avance ses propositions comme si elle avait seule la charge de la formation professionnelle et de l'orientation. La conception développée est toujours celle d'une orientation réduite à l'information et destinée avant tout à servir l'emploi. Mais lors des réunions des commissions AIO ou SPO, les élus de la FSU ont eu la surprise de constater que même dans des régions n'expérimentant pas, des propositions de mise en place d'une charte de l'AIO revenait sur le devant de la scène avec les mêmes travers que précédemment : refus de prendre en compte la spécificité du public scolaire, mise en avant du modèle des cités des métiers, volonté de gouvernance et de professionnalisation des acteurs. Tant que le MEN n'avancera pas sur le contenu de la convention nationale, le lobbying va aller bon train.

Lors de l'audience auprès du cabinet, l'intersyndicale a rappelé sa demande d'être associée rapidement à cette élaboration. Pour sa part le SNES a fait des propositions qu'il va transmettre rapidement au Ministre. On sait que l'ARF est consultée et qu'elle souhaite à la fois une charte d'éthique du SPO et une convention type fixant les modalités de gouvernance pratique. (voir compte rendu audience au cabinet)

Les missions des psychologues dans l'EN : entre les lignes !

Le SNES a été reçu avec l'ensemble des organisations de psychologues de l'Education Nationale (ACOPF ; AFPEN, SFP, SNUIPP –FSU ; SNES-FSU et SNP) par X Turion directeur adjoint de la DGESCO et H Ouanas sous directrice, chargée du socle, de la personnalisation des parcours et de l'orientation. L'objet de la rencontre portait sur la mise en place d'un groupe de travail portant sur les missions, le recrutement et la formation des psychologues du premier degré annoncé par le MEN.



Le G6 souhaitait faire part de ses demandes : un groupe de réflexion commun pour le premier et le second degré, un recrutement porté au Master II de psychologie pour les deux catégories, une reconnaissance statutaire pour les psychologues scolaires, la reprise des conclusions du groupe de travail de 2007 sur lequel les organisations du G6 se retrouvent et qui pourrait constituer une bonne base de départ pour un travail commun.

Nos interlocuteurs ont affirmé que ce dossier étant encore en discussion. « Les choix qui seront faits par le cabinet marqueront une orientation politique, en particulier le fait de savoir s'il y aura un seul GT ou deux, mais pour le moment, rien n'est arbitré. » Ils ont laissé entendre que la réunion d'un groupe de travail commun entre premier et second degré était peu probable car ceci reviendrait à mélanger les problèmes qui, selon eux seraient très différents entre le premier et le second degré : difficulté scolaire pour le premier degré, orientation et nouveau parcours d'information et d'orientation pour le second. La question des missions des psychologues scolaires serait donc abordée lors de la discussion sur les RASED à partir du rapport produit par JP Delaubier IGEN. (voir le compte rendu de l'audience <http://www.snes.edu/Audience-du-Groupe-des-6-avec-les.html>)

Si le rôle des psychologues du premier degré semble bien reconnu, il ne serait pas pour autant question d'en tirer les conséquences sur le plan statutaire : recrutement externe à partir d'un master II de psychologie et entrée dans un corps de psychologues de l'éducation nationale qui pourrait regrouper les deux catégories, psychologues scolaires et copsy, sans modifier les champs d'exercice ni les lieux de rattachement. La DGESCO n'a pas semblé apprécier avec la même gravité que nous, l'obstacle représenté par l'élévation du niveau de recrutement des professeurs des Écoles qui doivent aujourd'hui obtenir une licence de psychologie pour partir en stage de DEPS. La difficulté de renouvellement de la profession ne paraît pas être un objet d'inquiétudes, ce qui est justement préoccupant !

Concernant le second degré nous avons vivement réagi aux propos du directeur adjoint pour lequel le métier de copsy n'aurait qu'une "dimension psychologique" et selon lequel, la conception du métier porté par le SNES et le G6 ne représenterait pas la réalité du métier. Nous avons demandé sur quels éléments se fondait le MEN pour soutenir un tel point de vue, mais n'avons pas obtenu de réponse. Nous avons développé tous les points de recouvrement de nos missions (question du handicap, des enfants nouvellement arrivés en France, de la difficulté scolaire et comportementale, de l'adaptation réciproque de l'élève et de l'institution scolaire) même si celles-ci gardent leurs spécificité propres en fonction de l'âge et des contextes d'intervention.

Le MEN devrait faire des annonces t en Juillet sur la formation des copsy. On ne peut qu'espérer qu'elles iront dans le bon sens et ne remettront pas en cause notre rôle de psychologue dans l'EN. (Voir le compte rendu <http://www.snes.edu/Audience-du-Groupe-des-6-avec-la.html>)

La Dgesc a convenu avec nous qu'il fallait trouver une solution urgente pour les collègues ayant une forte ancienneté de contractuels, titulaires du master II de psychologie qui repartiront deux ans en formation après la réussite du concours.

Nous nous félicitons par ailleurs que dans la publication récente des décrets concernant les concours, le MEN ait décidé de supprimer la commission spéciale d'équivalence mis en place par Luc Chatel en Mars 2102 permettant à des non psychologues de se présenter aux concours et contre laquelle le SNES avait engagé un recours.

D'ici la fin de l'année scolaire, l'urgence porte sur les fermetures des CIO. Localement nos collègues se battent en alertant les enseignants, les parents, les élus, en invitant la presse. Il faut les soutenir et adresser aux rectorats de Lyon, de Grenoble, de Versailles et de Reims des messages pour demander l'arrêt des fermetures de CIO et le maintien de l'existence d'un CIO par district scolaire.



Soutenons nos collègues dans les académies contre les fermetures de CIO !



Monsieur Le Recteur ,

Il faut stopper les fermetures des CIO de.....

 qui démantèlent le réseau public d'orientation de L'EN et se font au détriment des élèves et au mépris des conditions d'exercice des personnels.